

PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
12	0

Date de convocation
05/07/2023

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 26/07/2023



Acte affiché le : 26/07/2023

L'An deux mille vingt-trois, le 12 juillet s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Signature du contrat de développement touristique entre la Région Bretagne et les Destinations touristiques

Le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs adopté en octobre 2020 reconnaît les 10 Destinations touristiques de Bretagne comme les territoires de projets, maille de référence du développement touristique en Bretagne.

Afin de renforcer leurs partenariats à l'échelle des Destinations, la Région Bretagne et les acteurs touristiques parties prenantes des dynamiques de projet de développement touristique à l'échelle des Destinations touristiques (territoires bretons et limitrophes en Manche et Loire-Atlantique) ont souhaité s'engager dans la signature de contrats triennaux de développement touristique.

Ce contrat propose une vision à 3 ans du partenariat entre la Région et les acteurs touristiques et porte sur les modalités de coordination, de mise en œuvre et de financement des projets en lien

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Tugdual Braban, Jean-François Dumonteil, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Rollande Le Borgne, Rémy Le Vot, Jean-Charles Lohé, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou, Patrick Urien.

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Dominique Cogen, Renée Courtel, Françoise Guillerm, Hubert Le Lann, René Le Moullec, Sandra Le Nouvel, Jacqueline Mazéas, Jean-Yves Philippe, Guillaume Robic.

Suppléant présent votant :

Suppléant excusé : Christophe Daniel.

avec la stratégie intégrée de développement touristique de la Destination touristique et le plan d'actions triennal associé.

La Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh, a organisé son plan d'actions 2023 – 2025 autour de 6 fiches projets :

- Développer et organiser un réseau d'aires de services
- Renforcer, diversifier et qualifier l'offre d'hébergements touristiques
- Améliorer l'accueil des camping-cars et des vans
- Développer et structurer les activités de pleine nature
- Valoriser le patrimoine archéologique
- Promouvoir et valoriser une Bretagne insoupçonnée

La mise en œuvre du plan d'actions va nécessiter un travail multi-partenarial au cours des trois prochaines années pour la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh.

Le Pays du Centre Ouest Bretagne, en tant que structure facilitatrice de la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh est invité à signer ce contrat.

Jean-Charles Lohé, Président du Pays du Centre Ouest Bretagne, soumet aux membres du Comité syndical la validation de la signature du contrat de développement touristique.

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Valide la signature du contrat de développement touristique entre la Région Bretagne et les Destinations touristiques.

Fait à Rostrenen,
Le 26/07/2023

Le Président,
Jean-Charles Lohé

